

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 juin 2025

Nombre de membres en exercice : 64
Nombre de présents : 37
Nombre de représentés : 5
Nombre d'absents : 22

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, LE VINGT CINQ JUIN à 13 h 30,
le Conseil Communautaire s'est réuni au siège, 1 rue Eliard Laude, à Le Port,
en salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la
présidence de **Mme Vanessa MIRANVILLE, 3ème Vice-Présidente.**

Secrétaire de séance : M. Irchad OMARJEE

OBJET

AFFAIRE N°2025_028_CC_3
*Vote des Comptes Financiers Uniques
2024 : budget principal, budget annexe
Ports de Plaisance Ouest, budget annexe
de la GEMAPI, budget annexe de l'Eau
Potable, budget annexe de
l'Assainissement des Eaux Usées*

Nombre de votants : 42

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
19 juin 2025

- date d'affichage et de publication de la liste
des délibérations au plus tard le
02/07/2025

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

Mme Mélissa COUSIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Alexis POININ-COULIN
- M. Salim NANA-IBRAHIM - Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - M. Jean-
Philippe MARIE-LOUISE - M. Irchad OMARJEE - M. Julius METANIRE - Mme
Marie-Bernadette MOUNIAMA-CUVELIER - M. Jean-Noel JEAN-BAPTISTE -
Mme Laetitia LEBRETON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - M. Dominique
VIRAMA-COUTAYE - Mme Marie-Anick FLORIAN - M. Michel CLEMENTE -
M. Yann CRIGHTON - Mme Lucie PAULA - Mme Eglantine VICTORINE - Mme
Vanessa MIRANVILLE - Mme Jocelyne CAVANE-DALELE - Mme Marie-Josée
MUSSARD-POLEYA - Mme Annick LE TOULLEC - M. Henry HIPPOLYTE - M.
Jean-Claude ADOIS - Mme Jasmine BETON - M. Armand MOUNIATA - Mme
Brigitte LAURESTANT - M. Fayzal AHMED-VALI - Mme Danila BEGUE - M.
Bruno DOMEN - M. Pierre Henri GUINET - M. Philippe LUCAS - M. Jacky
CODARBOX - Mme Marie-Annick HAMILCARO - M. Daniel PAUSE - M.
Christophe DAMBREVILLE - M. Jean MARCEAU

ÉTAIENT ABSENT(E)S :

Mme Huguette BELLO - M. Emmanuel SERAPHIN - M. Tristan FLORIAN - Mme
Melissa PALAMA-CENTON - M. Guylain MOUTAMA-CHEDIAPIN - Madame
Martine GAZE - M. Alain BENARD - M. Karl BELLON - M. Gilles HUBERT -
Mme Amandine TAVEL - M. Maxime FROMENTIN - M. Philippe ROBERT - Mme
Florence HOAREAU - Mme Catherine GOSSARD - Mme Marie ALEXANDRE -
Mme Brigitte DALLY - Mme Jacqueline SILOTIA - M. Rahfick BADAT - Mme
Armande PERMALNAICK - M. Jean François NATIVEL - M. Houssamoudine
AHMED - Mme Audrey FONTAINE

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

Mme Suzelle BOUCHER procuration à Mme Laetitia LEBRETON - Mme Virginie
SALLE procuration à Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Roxanne PAUSE-
DAMOUR procuration à Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - M. Olivier
HOARAU procuration à Mme Annick LE TOULLEC - Mme Jocelyne JANNIN
procuration à M. Daniel PAUSE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 JUIN 2025

AFFAIRE N°2025_028_CC_3 : VOTE DES COMPTES FINANCIERS UNIQUES 2024 : BUDGET PRINCIPAL, BUDGET ANNEXE PORTS DE PLAISANCE OUEST, BUDGET ANNEXE DE LA GEMAPI, BUDGET ANNEXE DE L'EAU POTABLE, BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Le Président de séance expose :

Au 31 décembre 2024 le Territoire de l'Ouest dispose d'un budget principal et de quatre budgets annexes sans autonomie juridique pour lesquels il convient de voter les 5 comptes financiers uniques (CFU) correspondants :

- le budget Principal ;
- le budget annexe Ports de Plaisance Ouest (avec autonomie financière) ;
- le budget annexe de la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations GeMAPI (sans autonomie financière) ;
- le budget annexe de l'Eau Potable (avec autonomie financière) ;
- le budget annexe de l'Assainissement des Eaux Usées (avec autonomie financière).

Les résultats de clôture sont les suivants :

BUDGET PRINCIPAL :

- le solde d'exécution de la section de fonctionnement est de + 47.504.313,26 € ;
- le solde d'exécution de la section d'investissement est de (-) 19.438.129,76 € ;
- les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à 14.380.882,77 € ;
- les restes à réaliser en dépenses de fonctionnement s'élèvent à 2.891.016,76 € ;

Soit un excédent net global de clôture de + 10.794.283,97 €.

BUDGET ANNEXE PORTS DE PLAISANCE OUEST :

- le solde d'exécution de la section de fonctionnement est de + 727.627,32 € ;
- le solde d'exécution de la section d'investissement est de + 884.467,26 € ;
- les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à 352.923,05 € ;

Soit un excédent net global de clôture de + 1.259.171,53 €.

BUDGET ANNEXE DE LA GEMAPI

- le solde d'exécution de la section de fonctionnement est de + 6.264.943,95 € ;
- le solde d'exécution de la section d'investissement est de + 1.396.356,99 € ;
- les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à 611.054,73 € ;
- les restes à réaliser en dépenses de fonctionnement s'élèvent à 61.791,65 € ;

Soit un excédent net global de clôture de + 6.988.454,56 €.

BUDGET ANNEXE DE L'EAU POTABLE :

- le solde d'exécution de la section de fonctionnement est de + 5.386.940,93 € ;
- le solde d'exécution de la section d'investissement est de + 5.778.624,98 € ;
- les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à 433.746,10 € ;
- les restes à réaliser en recettes d'investissement s'élèvent à 703.898,65 € ;
- les restes à réaliser en dépenses de fonctionnement s'élèvent à 31.673,49 € ;

Soit un excédent net global de clôture de + 11.404.053,96 €.

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES :

- le solde d'exécution de la section de fonctionnement est de + 3.102.349,93 € ;
- le solde d'exécution de la section d'investissement est de (-) 2.217.371,65 € ;
- les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à 643.310,59 € ;
- les restes à réaliser en recettes d'investissement s'élèvent à 535.187,35 € ;
- les restes à réaliser en dépenses de fonctionnement s'élèvent à 59.537,29 € ;

Soit un excédent net global de clôture de + 717.317,75 €.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 19/06/2025.

A reçu un avis favorable en Commission Affaires Générales du 10/06/2025.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé du Président de séance,**

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À LA MAJORITÉ (PAR 2 ABSTENTION(S), 0 SANS PARTICIPATION, 0 CONTRE) DÉCIDE DE :

PROCÉDER à l'adoption des comptes financiers uniques pour 2024 du Territoire de l'Ouest pour :

LE BUDGET PRINCIPAL :

VALIDER le compte financier unique 2024 du budget principal comme suit :

- le solde d'exécution de la section de fonctionnement est de + 47.504.313,26 € ;
- le solde d'exécution de la section d'investissement est de (-) 19.438.129,77 € ;
- les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à 14.380.882,77 € ;
- les restes à réaliser en dépenses de fonctionnement s'élèvent à 2.891.016,76 € ;

Soit un excédent net global de clôture de + 10.794.283,96 €.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À LA MAJORITÉ (PAR 2 ABSTENTION(S), 0 SANS PARTICIPATION, 0 CONTRE) DÉCIDE DE :

LE BUDGET ANNEXE PORTS DE PLAISANCE OUEST :

VALIDER le compte financier unique 2024 du budget annexe comme suit :

- le solde d'exécution de la section de fonctionnement est de + 727.627,32 € ;
- le solde d'exécution de la section d'investissement est de + 884.467,26 € ;
- les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à 352.923,05 € ;

Soit un excédent net global de clôture de + 1.259.171,53 €.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À LA MAJORITÉ (PAR 2 ABSTENTION(S), 0 SANS PARTICIPATION, 0 CONTRE) DÉCIDE DE :

LE BUDGET ANNEXE DE LA GeMAPI :

VALIDER le compte financier unique 2024 du budget annexe comme suit :

- le solde d'exécution de la section de fonctionnement est de + 3.104.557,48 € ;
- le solde d'exécution de la section d'investissement est de + 1.396.356,99 € ;
- les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à 611.054,73 € ;
- les restes à réaliser en dépenses de fonctionnement s'élèvent à 61.791,65 € ;

Soit un excédent net global de clôture de + 6.988.454,56 €.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À LA MAJORITÉ (PAR 2 ABSTENTION(S), 0 SANS PARTICIPATION, 0 CONTRE) DÉCIDE DE :

LE BUDGET ANNEXE DE L'EAU POTABLE :

VALIDER le compte financier unique 2024 du budget annexe comme suit :

- le solde d'exécution de la section de fonctionnement est de + 5.386.949,92 € ;
- le solde d'exécution de la section d'investissement est de + 5.778.624,98 € ;
- les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à 433.746,10 € ;
- les restes à réaliser en recettes d'investissement s'élèvent à 703.898,65 € ;
- les restes à réaliser en dépenses de fonctionnement s'élèvent à 31.673,49 € ;

Soit un excédent net global de clôture de + 11.404.053,96 €.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À LA MAJORITÉ (PAR 2 ABSTENTION(S), 0 SANS PARTICIPATION, 0 CONTRE) DÉCIDE DE :

LE BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES :

VALIDER le compte financier unique 2024 du budget annexe comme suit :

- le solde d'exécution de la section de fonctionnement est de + 3.102.349,93 € ;
- le solde d'exécution de la section d'investissement est de (-) 2.217.371,65 € ;
- les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à 643.310,59 € ;
- les restes à réaliser en recettes d'investissement s'élèvent à 535.187,35 € ;
- les restes à réaliser en dépenses de fonctionnement s'élèvent à 59.537,29 € ;

Soit un excédent net global de clôture de + 717.317,75 €.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Vanessa MIRANVILLE
3ème Vice-Présidente

Envoyé en préfecture le 03/07/2025

Reçu en préfecture le 03/07/2025

Publié le

ID : 974-249740101-20250703-2025_028_CC_3-DE

S²LOW



R A P P O R T F I N A N C I E R 2 0 2 4



I. BUDGET PRINCIPAL

LES RESULTATS DE L'EXERCICE 2024

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Recettes réelles (a)	186 541 044,60	Dépenses réelles (c)	156 144 838,75
Recettes d'ordre (b)	2 292 970,90	Dépenses d'ordre (d)	13 295 363,20
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (e) = (a) + (b) - (c) - (d)		19 393 813,55	
Excédent reporté (f)	28 110 499,71		
RÉSULTAT CUMULE D'EXÉCUTION (g) = (e) + (f)		47 504 313,26	
Restes à réaliser Recettes (g)	-	Restes à réaliser Dépenses (h)	2 891 016,76
RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT = (g) - (h)		44 613 296,50	

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Recettes réelles (a)	30 767 181,80	Dépenses réelles (c)	46 758 000,03
Recettes d'ordre (b)	14 773 926,64	Dépenses d'ordre (d)	3 771 534,34
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (e) = (a) + (b) - (c) - (d)		- 4 988 425,93	
		Déficit reporté (e)	14 449 703,83
SOLDE D'EXÉCUTION (f) = (a) + (b) - (c) - (d) - (e)		- 19 438 129,76	
Restes à réaliser Recettes (g)		Restes à réaliser Dépenses (h)	14 380 882,77
BESOIN DE FINANCEMENT = (f) + (g) - (h)		- 33 819 012,53	

RÉSULTAT DE CLÔTURE	
RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT (a)	44 613 296,50
RESULTAT D'INVESTISSEMENT (b)	- 33 819 012,53
RESULTAT CUMULÉ (c) = (a) + (b)	10 794 283,97

Le résultat cumulé pour l'exercice 2024 est de **10.794.283,97 €**, et permettra dans le cadre du budget supplémentaire d'ajuster les crédits prévus pour l'exercice 2025.

1. Les dépenses de fonctionnement

Chapitre	Libellé	2023	2024	Variation
	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	154 302 678,61	169 440 201,95	10%
011	Charges à caractère général	81 211 838,11	87 066 463,08	7%
012	Charges de personnel et frais assimilés	20 537 935,94	21 377 876,25	4%
014	Atténuation de produits	20 878 886,00	22 726 559,29	9%
65	Autres charges de gestion	19 162 489,80	23 397 972,31	22%
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	147 793,81	128 197,34	-13%
	TOTAL DES DÉPENSES DE GESTION COURANTE	141 938 943,66	154 697 068,27	9%
66	Charges financières	1 336 735,42	1 284 727,46	-4%
67	Charges exceptionnelles	0,01	7 678,02	ns
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	-	155 365,00	ns
	TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	143 275 679,09	156 144 838,75	9%
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	-
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	11 026 999,52	13 295 363,20	21%
	TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	11 026 999,52	13 295 363,20	21%

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 156,1 M€, et augmentent de 9% par rapport à 2023.

Les charges à caractère général s'élèvent à 87,1 M€ et augmentent ainsi de 7% par rapport à 2023. Elles sont consacrées essentiellement à l'exécution des contrats de délégation de service publique mis en œuvre dans le cadre des compétences mobilité et environnement.

La compétence environnement enregistre une hausse de +9%, incluant la mise en œuvre de la collecte des biodéchets à hauteur de 1,2 M€ sur 2024 et la gestion du cyclone BELAL pour 0,9 M€. En matière de transport, l'augmentation de +5% en 2024 se traduit principalement par l'évolution des dépenses relatives au service de transport scolaire, qui enregistre une hausse de 1,7 M€ par rapport à 2023.

Les principaux postes de charge à caractère général sont les suivants :

- **Compétence mobilité : 45,5 M€, soit +2 M€ par rapport à 2023**
 - 28,7 M€ pour l'exploitation du transport urbain ;
 - 16,7 M€ pour l'exploitation du transport scolaire.
- **Compétence environnement : 33,3 M€, soit +2,9 M€ par rapport à 2023**
 - 22,3 M€ pour les activités de collectes ;
 - 3,8 M€ pour l'exploitation des déchèteries ;
 - 2,8 M€ pour les actions de sensibilisations ;
 - 2,1 M€ pour l'errance animale ;
 - 0,9 M€ pour la gestion post cyclonique.
- **Compétence économie : 1,6 M€, soit +0,4 M€ par rapport à 2023**
 - 0,7 M€ pour les actions d'accompagnement et d'insertion PLIE
 - 0,7 M€ pour l'entretien et la maintenance des zones d'activités.
- **Compétence tourisme et culture : 1,4 M€, soit +0,7 M€ par rapport à 2023**
 - 0,9 M€ pour l'exploitation et l'entretien des équipements ;
 - 0,2 M€ pour les actions d'inventaire et de valorisation du patrimoine.

Les charges de personnel s'élèvent à 21,4 M€ et progressent de 4% par rapport à 2023. L'année 2024 a été marquée les mesures générales et catégorielles ayant eu un impact important dans la hausse de la masse salariale :

- La hausse du SMIC (effet report des + 1,8% en janvier 2023 et +2,2% en mai 2023) ;
- La revalorisation du point d'indice (effet report de la hausse de +1,5% en juillet 2023) ;
- La refonte des grilles de rémunération des agents de catégorie C ;
- L'attribution de 5 points d'indice complémentaires à l'ensemble des agents au 1^{er} janvier 2024 ;
- L'augmentation des taux de cotisations patronales CNRACL.

Par ailleurs, cette hausse des dépenses de personnel intègre le Glissement Vieillesse Technicité (GVT), ainsi que le coût afférent à la structuration des services amorcées depuis 2022.

Les atténuations de produits s'élèvent à 22,8 M€ et augmentent de 9% par rapport à 2023. Ce poste comprend :

- Les attributions de compensation à verser aux communes membres pour 19,7 M€ soit +1,2 M€ par rapport à 2023. Cet écart correspond à la régularisation exceptionnelle relative au transfert de la compétence des zones d'activités entre 2017 et 2020 ;
- Le reversement de la taxe de séjour à l'Office de Tourisme Intercommunal de l'Ouest pour 2,8 M€, soit + 0,5 M€ par rapport à 2023 ;
- Les régularisations de fiscalité pour 0,2 M€.

Les autres charges de gestion courante, d'un montant total de 23,4 M€ augmentent de 22% en 2024. Ce poste comprend notamment :

- La contribution à ILEVA de 15,6 M€, soit +0,7 M€ par rapport à 2023
- Les charges exceptionnelles pour 3,5 M€, soit +3,4 M€ par rapport à 2023 et correspondant aux annulations de titres sur exercices antérieurs ;

2. Les dépenses d'investissement

Chapitre	Libellé	2023	2024	Variation
	DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	51 015 849,98	64 979 238,20	27%
20	Immobilisations incorporelles (hors sub. d'équip.)	3 329 172,22	3 360 828,47	1%
204	Subventions d'équipement versées	427 285,00	7 588 858,36	ns
21	Immobilisations corporelles	10 769 962,47	15 265 558,21	42%
23	Immobilisations en cours	5 571 933,73	7 404 494,35	33%
	Dépenses équipements	20 098 353,42	33 619 739,39	67%
26	Participation	125 000,00	0,00	ns
27	Autres immobilisations financières	4 152 124,48	6 537 980,81	57%
16	Emprunts et dettes assimilées	6 481 310,22	6 600 279,83	2%
	TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	30 856 788,12	46 758 000,03	52%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 998 308,91	2 292 970,90	15%
041	Opérations patrimoniales	190 253,40	1 478 563,44	677%
	TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	2 188 562,31	3 771 534,34	72%
D001	Solde d'investissement n-1 reporté	17 970 499,55	14 449 703,83	-20%

Les dépenses réelles d'investissement hors dette s'élèvent à 40,2 M€, soit +65% par rapport à 2023.

Les dépenses d'équipement s'élèvent à près de 27 M€ pour 2024. Les principales réalisations sont les suivantes :

- **Compétence environnement : 6,4 M€,**
 - 3,4 M€ au titre du foncier pour les déchèteries ;
 - 1,3 M€ pour l'acquisition de bacs de collecte et autres équipements ;
 - 0,8 M€ pour la construction d'un centre animalier ;
 - 0,6 M€ pour la réhabilitation des décharges.
- **Compétence tourisme et culture : 6,2 M€,**
 - 1,6 M€ pour la réhabilitation des ports de plaisance ;
 - 1,4 M€ pour le pôle glisse ;
 - 1 M€ pour l'entretien des infrastructures dédiés à ces compétences ;
 - 0,7 M€ pour l'achèvement du centre d'enseignement artistique ;

- 0,8 M€ construction d'un bureau d'information touristique à Mafate (BIT) ;
- 0,5 M€ pour la construction d'un skate-park à Saint Leu ;
- 0,1 M€ pour les actions relatives aux sentiers littoraux.
- **Compétence aménagement et habitat : 3,7 M€,**
 - 3,3 M€ pour l'aménagement de Cambaie (dont 2,9 M€ de maîtrise foncière) ;
 - 0,4 M€ pour les opérations relatives à l'amélioration de l'habitat.
- **Compétence eaux pluviales : 3,6 M€** dans le cadre des conventions de gestion signées avec les communes membres.
- **Frais généraux : 2,6 M€,**
 - 0,8 M€ pour l'entretien patrimoniale ;
 - 0,7 M€ pour l'acquisition de matériels roulants ;
 - 0,5 M€ pour la gestion foncière ;
 - 0,6 M€ pour les solutions et infrastructures informatiques.
- **Compétence économie : 2,3 M€,**
 - 0,9 M€ pour le programme de réhabilitation des zones d'activités ;
 - 0,6 M€ pour la modernisation des ZA ;
 - 0,2 M€ pour l'étude d'armature économique ;
 - 0,2 M€ pour l'aménagement de la ZAC Henri Cornu ;
 - 0,1 M€ pour l'extension des zones existantes.
- **Compétence mobilité : 0,8 M€,**
 - 0,3 M€ pour l'entretien des infrastructures dédiées à cette compétence ;
 - 0,3 M€ pour l'acquisition de vélos avec assistance électrique ;
 - 0,2 M€ pour les études de transport collectif.

Par ailleurs, il convient de noter l'engagement du Territoire de l'Ouest au côté de la Créole pour une enveloppe globale de 11 M€, dont 5 M€ destinés au financement de projet d'investissement.

Enfin, conformément aux dispositions du Pacte Fiscal et Financier adopté en septembre 2024 et en concertation sur les projets d'investissement portés sur le territoire par les communes membres, une première enveloppe dédiée au fonds de concours de 10 M€ a été mise en place. Les dépenses réalisées sur 2024 dans ce cadre s'élèvent à 2,2 M€.

3. Les recettes de fonctionnement

Chapitre	Libellé	2023	2024	Variation
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		202 088 446,44	216 944 515,21	7%
013	Atténuation de charges (sauf icne)	30 761,03	41 958,72	36%
70	Produits des services, domaines, ventes diverses	1 342 730,60	4 652 586,20	247%
73	Impôts et taxes (sauf 731)	35 595 185,70	35 566 146,78	0%
731	Fiscalité locale	104 094 962,35	105 775 600,42	2%
74	Dotations, participations	31 562 832,36	32 328 389,85	2%
75	Autres produits de gestion courante	7 858 904,39	6 956 282,55	-11%
TOTAL DES RECETTES DE GESTION DE GESTION COURANTE		180 485 376,43	185 320 964,52	3%
76	Produits financiers	1,71	0,42	ns
77	Produits exceptionnels	186,07	320 079,66	ns
78	Reprises sur provisions (semi-budgétaires)	0,00	900 000,00	ns
TOTAL DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT		180 485 564,21	186 541 044,60	3%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 998 308,91	2 292 970,90	15%
043	Opérations d'ordre de transfert à l'intérieur de la section	0,00	0,00	-
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		1 998 308,91	2 292 970,90	15%
R002	Résultat de fonctionnement n-1 reporté	19 604 573,32	28 110 499,71	43%

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 186,5 M€ et augmentent de 3,4% par rapport à 2023.

Les produits des services (chapitre 70), domaines et ventes diverses s'élèvent à 4,7 M€, soit +247% par rapport à 2023.

	2023	2024	Variation
Redevance d'occupation du domaine public	3 100,00	1 000,00	-68%
Autres droits de stationnement et de location	9 702,42	0,00	-100%
Redevance spéciale d'enlèvement des ordures	436 699,75	1 000 163,00	129%
Autres	0,00	1 749 181,96	ns
Mise à disposition de personnel à la collectivité de rattachement	157 725,00	647 260,53	310%
Mise à disposition de personnel aux budgets annexes et régies non dotés de la personnalité morale	0,00	194 725,11	ns
Mise à disposition de personnel aux BA et régies dotées de la personnalité morale	0,00	131 425,77	ns
Remboursement de frais par les budgets annexes et régies	210 742,91	0,00	-100%
Remboursement de frais par les budgets annexes et régies non dotés de personnalité morale	0,00	364 200,48	ns
Remboursement de frais par les budgets annexes et régies dotés de personnalité morale	0,00	35 528,70	ns
Remboursement de frais par les communes membres (mutualisation)	117 039,58	127 663,64	9%
Remboursement de frais par des tiers	407 720,94	401 437,01	-2%
Total des produits des services (chapitre 70)	1 342 730,60	4 652 586,20	247%

La progression significative des produits des services de +3,4 M€, s'explique par les évolutions suivantes :

- La recette des transports scolaires, qui s'élève à 1,7 M€ en 2024, était jusqu'en 2023 inscrite au chapitre 75 ;
- La recette relative à la redevance spéciale progresse de 0,6 M€ en 2024 ;
- La régularisation des remboursements des mises à disposition de personnel relatives aux exercices 2022 et 2023 pour 0,6 M€.

Les impôts et taxes (chapitre 73) s'élèvent à 35,6 M€ et sont stables par rapport à 2023.

	2023	2024	Variation
FNGIR	8 534 988,00	8 534 988,00	0%
Taxe carburant	1 810 108,70	1 820 057,78	1%
Fraction compensatoire TFPB et THRP	13 135 186,00	13 131 331,00	0%
Fraction compensatoire CVAE	12 114 903,00	12 079 770,00	0%
TOTAL	35 595 185,70	35 566 146,78	0%

La fiscalité locale (chapitre 731) reste dynamique sur 2024, avec une progression de 2% par rapport à 2023. Hors rôles supplémentaires (autres contributions directes), en baisse de 65% en 2024 (-1 M€), l'augmentation de la fiscalité locale serait de l'ordre de 3% entre 2023 et 2024.

	2023	2024	Variation
Impôts directs locaux	24 147 965,00	24 586 873,00	2%
Taxe sur les surfaces commerciales	2 329 035,00	2 605 954,00	12%
Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER)	1 865 703,00	1 708 578,00	-8%
Autres contributions directes	1 541 634,00	542 776,00	-65%
TEOM	40 327 712,00	42 530 023,00	5%
Versement mobilité	31 583 088,13	30 976 795,85	-2%
Taxe de séjour	2 299 825,22	2 824 600,57	23%
TOTAL	104 094 962,35	105 775 600,42	2%

Les dotations et participations (chapitre 74) s'élèvent à 32,3 M€, soit une progression de 2% par rapport à 2023.

	2023	2024	Variation
Dotation d'intercommunalité	4 784 187,00	5 257 947,00	10%
Dotation de compensation	5 978 590,00	5 879 653,00	-2%
FCTVA	30 327,40	6 990,73	-77%
DGD	3 068 057,94	3 023 061,93	-1%
Participations de l'Etat	591 016,93	53 061,04	-91%
Région	499 411,07	549 345,37	10%
Département	0,00	160 000,00	ns
Communes membres du groupement	0,00	5 000,00	ns
Participations de l'Etat (personnes handicapées)	60 000,00	0,00	-100%
Autres participations	2 797 085,92	3 205 678,68	15%
D.C.R.T.P	4 377 727,00	4 322 948,00	-1%
Compensation CFE et CVAE	9 121 972,00	9 610 247,00	5%
Compensation versement mobilité	254 457,10	254 457,10	0%
TOTAL	31 562 832,36	32 328 389,85	2%

Les autres produits de gestion courante (chapitre 75) s'élèvent à 6,9 M€ et baissent de 11% par rapport à 2023. Ces produits se composent principalement des loyers, des débits et pénalités appliqués sur marchés, ainsi que des recettes exceptionnelles :

	2023	2024	Variation
Revenus des immeubles	1 909 622,82	1 738 189,30	-9%
Dédits et pénalités reçus	1 024 276,19	519 750,30	-49%
Recouvrement sur créances admises en non-valeur	0,00	442,62	
Autres	4 924 946,98	4 697 900,33	-5%
-Dont Recettes de transports scolaires	2 147 639,15	0,00	-100%
-Dont Rattachements non suivis d'effet	2 681 876,01	4 385 365,63	64%
TOTAL	7 858 845,99	6 956 282,55	-11%

- Les loyers titrés en 2024 s'élèvent à 1,7 M€ soit -9% par rapport à 2023. Il convient de noter des régularisations exceptionnelles à hauteur de 0,7 M€ en 2023 et de 0,1 M€ en 2024. Hors régularisations, les revenus des immeubles progressent de 33% en 2024.
- Les dédits et pénalités appliquées sur les marchés s'élèvent à 0,5 M€ en 2024, contre 1 M€ en 2023 ;
- Les autres recettes encaissées au chapitre 75 pour un montant de 4,7 M€ comprennent notamment les rattachements de dépenses non suivies d'effet. A compter de 2024, les recettes de transports scolaires sont intégrées au chapitre 70.

4. Recettes d'investissement

Chapitre	Libellé	2023	2024	Variation
	RECETTES D'INVESTISSEMENT	36 566 146,15	45 541 108,44	25%
13	Subventions d'investissement	3 461 180,02	3 902 800,37	13%
16	Emprunts et dettes assimilées	1 176,00	4 027 016,00	ns
20	Immobilisations incorporelles (hors sub.d'équip.)	3 900,99	22 413,48	ns
204	Subventions d'équipement	0,00	1 641 094,34	ns
21	Immobilisations corporelles	0,00	174,93	ns
23	Immobilisations en cours	0,00	637,36	ns
	TOTAL DES RECETTES D'ÉQUIPEMENT	3 466 257,01	9 594 136,48	177%
10	Dot et fonds divers (sauf 1068)	2 138 899,40	1 497 777,20	-30%
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	19 743 736,82	19 675 268,12	0%
	TOTAL DES RECETTES FINANCIÈRES	21 882 636,22	21 173 045,32	-3%
	TOTAL DES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	25 348 893,23	30 767 181,80	21%
021	Virement de la section de fonct.	0,00	0,00	ns
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	11 026 999,52	13 295 363,20	21%
041	Opérations patrimoniales	190 253,40	1 478 563,44	677%
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	11 217 252,92	14 773 926,64	32%
R001	Solde d'investissement n-1 reporté	0,00	0,00	ns

Les recettes d'équipement s'élèvent à 9,6 M€, soit une progression de 6,1 M€ par rapport à 2023. Cette augmentation s'explique par la mobilisation d'un emprunt de 4 M€ et le remboursement par le budget annexe de la GEMAPI d'une subvention d'équipement versée antérieurement pour 1,6 M€.

Par ailleurs, le volume de subventions encaissées s'élève à 3,9 M€ en 2024, soit une hausse de +13% par rapport à 2023 et concerne notamment les opérations suivantes :

- 1,4 M€ pour le Sentier Littoral de l'Ouest (SLO) ;
- 0,8 M€ pour la réalisation de l'Ecole Artistique Intercommunale de l'Ouest (EAIO) ;
- 0,5 M€ pour la Réhabilitation de la Décharge de Cambaie ;
- 0,3 M€ pour la réalisation de la zone d'activités sur la Pointe des Châteaux ;
- 0,1 M€ pour l'acquisition des équipements de collecte.

5. Les ratios financiers

	2023	2024
Epargne brute	37 209 885	30 076 126
Epargne nette	30 728 575	23 475 846
Taux d'épargne brute (%)	21%	16%
Encours de dette	52 628 792	50 030 512
Ratio dynamique de désendettement (en nombre d'année)	1	2

Les ratios d'épargnes baissent de 7 M€ en 2024. Avec un ratio dynamique de désendettement de deux ans, le Territoire de l'Ouest dispose d'une capacité financière lui permettant de poursuivre sa programmation d'investissement. Il convient de porter une attention particulière sur la trajectoire de ces ratios au regard notamment des évolutions futures en section de fonctionnement liées au contexte national.

II. BUDGET ANNEXE DES PORTS DE PLAISANCE OUEST

LES RESULTATS DE L'EXERCICE 2024

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Recettes réelles (a)	4 023 398,31	Dépenses réelles (c)	3 554 372,69
Recettes d'ordre (b)	-	Dépenses d'ordre (d)	355 389,77
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (e) = (a) + (b) - (c) - (d)			113 635,85
Excédent reporté (f)	613 991,47		
RÉSULTAT CUMULE D'EXÉCUTION = (e) + (f)			727 627,32

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Recettes réelles (a)	31 179,59	Dépenses réelles (c)	308 184,65
Recettes d'ordre (b)	355 389,77	Dépenses d'ordre (d)	-
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (e) = (a) + (b) - (c) - (d)			78 384,71
Excédent reporté (e)	806 082,55		
SOLDE D'EXÉCUTION (f) = (a) + (b) - (c) - (d) + (e)			884 467,26
Restes à réaliser Recettes (g)		Restes à réaliser Dépenses (h)	352 923,05
BESOIN DE FINANCEMENT = (f) + (g) - (h)			531 544,21

RÉSULTAT DE CLOTURE		
RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT (a)		727 627,32
RESULTAT D'INVESTISSEMENT (b)		531 544,21
RESULTAT CUMULÉ (c) = (a) + (b)		1 259 171,53

Le résultat cumulé pour l'exercice 2024 est de **1.259.171,53 €**, et permettra dans le cadre du budget supplémentaire d'ajuster les crédits prévus pour l'exercice 2025.

1. Les dépenses de fonctionnement

Chapitre	Libellé	2 023	2 024	Variation
	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	3 815 359,90	3 909 762,46	2%
011	Charges à caractère général	1 602 617,55	1 846 713,67	15%
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 508 173,35	1 608 083,67	7%
65	Autres charges de gestion	141 900,50	26 911,95	-81%
	TOTAL DES DÉPENSES DE GESTION COURANTE	3 252 691,40	3 481 709,29	7%
67	Charges exceptionnelles	219 371,26	28 906,47	-87%
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	-	43 756,93	ns
	TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	3 472 062,66	3 554 372,69	2%
023	Virement à la section d'investissement	-	-	ns
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	343 297,24	355 389,77	4%
043	Opérations d'ordre de transfert à l'intérieur de la section	-	-	ns
	TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	343 297,24	355 389,77	4%

Les dépenses réelles de fonctionnement ont augmenté de 2% par rapport à 2023 et s'élèvent à 3,6 M€ en 2024. Cette hausse est due à la progression des charges à caractère général, qui intègre la régularisation des taxes foncières pour quatre années sur le Port de la Pointe des Galets à hauteur de 0,2 M€.

Les charges du personnel progressent de 7% en 2024 et s'élèvent à 1,6 M€.

2. Les dépenses d'investissement

Chapitre	Libellé	2 023	2 024	Variation
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		220 155,93	308 184,65	40%
20	Immobilisations incorporelles	41 777,79	89 983,83	115%
21	Immobilisations corporelles	178 378,14	216 440,82	21%
23	Immobilisations en cours	-	-	ns
16	Emprunts et dettes assimilées	-	1 760,00	ns
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT		220 155,93	308 184,65	40%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	-	-	ns
TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		-	-	ns
D001	Solde d'investissement n-1 reporté	-	-	ns

Les dépenses réelles d'investissement 2024 s'élèvent à 0,3 M€ et concernent essentiellement des travaux d'équipements, de mises aux normes et de rénovations (remise en état de cale de mise à l'eau, travaux sur le domaniale de Saint Gilles, fourniture et pose de barrière acquisition d'un véhicule et diverses études).

Par ailleurs, 1,6 M€ de travaux d'entretien et de réhabilitation sur les Ports de Plaisance du territoire sont portés par le budget principal en 2024.

3. Les recettes de fonctionnement

Chapitre	Libellé	2 023	2 024	Variation
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		4 429 351,37	4 637 389,78	5%
013	Atténuation de charges (sauf ICNE)	-	15 470,00	ns
70	Produits des services, domaines, ventes diverses	3 679 772,13	3 989 597,39	8%
74	Dotations, participations	-	-	ns
75	Autres produits de gestion courante	-	-	ns
TOTAL DES RECETTES DE GESTION DE GESTION COURANTE		3 679 772,13	4 005 067,39	9%
77	Produits exceptionnels	86 478,98	18 330,92	-79%
78	Reprises sur provisions (semi-budgétaires)	119 400,00	-	ns
TOTAL DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT		3 885 651,11	4 023 398,31	4%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	-	-	ns
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		-	-	ns
R002	Résultat de fonctionnement n-1 reporté	543 700,26	613 991,47	13%

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 4 M€, soit une augmentation de 4% par rapport à 2023, compte tenu de la révision des recettes sur le domanial du port de Saint Gilles.

4. Les recettes d'investissement

Chapitre	Libellé	2 023	2 024	Variation
RECETTES D'INVESTISSEMENT		1 026 238,48	1 192 651,91	16%
165	Dépôts et cautionnements	128 078,64	31 179,59	-76%
TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT		128 078,64	31 179,59	-76%
021	Virement de la section de fonct.	-	-	ns
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	343 297,24	355 389,77	4%
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		343 297,24	355 389,77	4%
R001	Solde d'investissement n-1 reporté	554 862,60	806 082,55	45%

Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 0,03 M€. Il s'agit principalement des cautions encaissées sur les bâtiments mis en location.

5. Les ratios financiers

	2023	2024
Epargne brute	413 589	469 026
Epargne nette	413 589	469 026
Taux d'épargne brute (%)	11%	12%

L'épargne brute est stable en 2024 et représente 12% des recettes réelles de fonctionnement. Aucun emprunt n'est mobilisé sur le budget annexe des Ports de Plaisance Ouest au 31/12/2024.

III. BUDGET ANNEXE DE LA GEMAPI

LES RESULTATS DE L'EXERCICE 2024

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Recettes réelles (a)	3 303 455,54	Dépenses réelles (c)	1 097 575,06
Recettes d'ordre (b)	969 251,00	Dépenses d'ordre (d)	70 574,00
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (e) = (a) + (b) - (c) - (d)			3 104 557,48
Excédent reporté (f)	3 160 386,47		
RÉSULTAT CUMULE D'EXÉCUTION (g) = (e) + (f)			6 264 943,95
Restes à réaliser Recettes (g)	-	Restes à réaliser Dépenses (h)	61 791,65
RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT = (g) - (h)			6 203 152,30

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Recettes réelles (a)	419 628,30	Dépenses réelles (c)	3 351 016,40
Recettes d'ordre (b)	70 574,00	Dépenses d'ordre (d)	969 251,00
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (e) = (a) + (b) - (c) - (d)			- 3 830 065,10
Excédent reporté (f)	5 226 422,09	Déficit reporté (e)	-
SOLDE D'EXÉCUTION (f) = (a) + (b) - (c) - (d) + (f)			1 396 356,99
Restes à réaliser Recettes (g)	-	Restes à réaliser Dépenses (h)	611 054,73
BESOIN DE FINANCEMENT = (f) + (g) - (h)			785 302,26

RÉSULTAT DE CLOTURE	
RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT (a)	6 203 152,30
RESULTAT D'INVESTISSEMENT (b)	785 302,26
RESULTAT CUMULÉ (c) = (a) + (b)	6 988 454,56

Le résultat cumulé pour l'exercice 2024 est de **6.988.454,56 €**. Intégrant les ajustements liés au calendrier d'exécution du programme d'investissement ces excédents seront pleinement mobilisé d'ici 2027.

1. Les dépenses de fonctionnement

Chapitre	Libellé	2023	2024	Variation
	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 229 581,09	1 168 149,06	-5%
011	Charges à caractère général	232 183,92	252 263,63	9%
012	Charges de personnel et frais assimilés	782 458,70	624 959,35	-20%
014	Atténuation de produits	124 315,00	192 641,00	55%
65	Autres charges de gestion	23 323,36	25 000,00	7%
	TOTAL DES DÉPENSES DE GESTION COURANTE	1 162 280,98	1 094 863,98	-6%
66	Charges financières	811,11	2 711,08	234%
	TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	1 163 092,09	1 097 575,06	-6%
023	Virement à la section d'investissement	-	-	ns
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	66 489,00	70 574,00	6%
043	Opérations d'ordre de transfert à l'intérieur de la section	-	-	-
	TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	66 489,00	70 574,00	6%

Les dépenses réelles de fonctionnement baissent de 6% par rapport à 2023 et s'élèvent à 1,1 M€ en 2024.

2. Les dépenses d'investissement

Chapitre	Libellé	2023	2024	Variation
	DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	10 651 457,61	4 320 267,40	-59%
13	Subventions d'investissement	2 293,01	1 600 000,00	ns
20	Immobilisations incorporelles (hors subv. d'équip.)	541 235,28	496 874,00	-8%
21	Immobilisations corporelles	37 584,96	62 919,20	67%
23	Immobilisations en cours	2 124 008,26	1 191 223,20	-44%
	Dépenses équipements	2 705 121,51	3 351 016,40	24%
27	Autres immobilisations financières	135 755,41	-	-
16	Emprunts et dettes assimilées	-	-	-
	TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	2 840 876,92	3 351 016,40	18%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	769 647,00	969 251,00	26%
041	Opérations patrimoniales	-	-	-
	TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	769 647,00	969 251,00	26%
D001	Solde d'investissement n-1 reporté	7 040 933,69	-	-

Les dépenses d'équipements s'élèvent à 3,4 M€ et augmentent de 24% par rapport à 2023. Elles concernent principalement les opérations suivantes :

- L'entretien des ouvrages pour 1,3 M€ ;
- Le PAPI Ermitage (amont-aval) pour 0,2 M€ ;
- La gestion des milieux aquatiques pour 0,1 M€.

Par ailleurs, la subvention d'équilibre versée en 2022 de 1,6 M€ depuis le budget principal a été reversée en totalité sur 2024.

3. Les recettes de fonctionnement

Chapitre	Libellé	2023	2024	Variation
	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	4 389 967,56	7 433 093,01	69%
70	Produits des services, domaines, ventes diverses	199 476,00	110 910,00	-44%
731	Fiscalité locale	3 037 022,00	3 024 933,00	0%
74	Dotations, participations	179 089,00	155 302,00	-13%
75	Autres produits de gestion courante	153 549,17	12 310,54	-92%
	TOTAL DES RECETTES DE GESTION DE GESTION COURANTE	3 569 136,17	3 303 455,54	-7%
76	Produits financiers	-	-	-
77	Produits exceptionnels	-	-	-
78	Reprises sur provisions (semi-budgétaires)	-	-	-
	TOTAL DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	3 569 136,17	3 303 455,54	-7%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	769 647,00	969 251,00	26%
043	Opérations d'ordre de transfert à l'intérieur de la section	-	-	-
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	769 647,00	969 251,00	26%
R002	Résultat de fonctionnement n-1 reporté	51 184,39	3 160 386,47	ns

En baisse de 7% par rapport à 2023, les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 3,3 M€ en 2024. Si le produit de la taxe GEMAPI est stable depuis 2018, cette évolution s'explique principalement par la variation au chapitre 75, qui a enregistré 0,2 M€ de titres de pénalités appliquées sur les marchés en 2023.

4. Les recettes d'investissement

Chapitre	Libellé	2 023	2 024	Variation
	RECETTES D'INVESTISSEMENT	15 877 879,70	5 716 624,39	-64%
13	Subventions d'investissement	7 142 612,22	358 511,20	-95%
	TOTAL DES RECETTES D'ÉQUIPEMENT	7 142 612,22	358 511,20	-95%
10	Dot et fonds divers (sauf 1068)	1 595 163,03	61 117,10	-96%
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	7 073 615,45	-	-
	TOTAL DES RECETTES FINANCIÈRES	8 668 778,48	61 117,10	-99%
45	Opérations pour compte de tiers	-	-	-
	TOTAL DES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	15 811 390,70	419 628,30	-97%
021	Virement de la section de fonct.	-	-	-
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	66 489,00	70 574,00	6%
041	Opérations patrimoniales	-	-	-
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	66 489,00	70 574,00	6%
R001	Solde d'investissement n-1 reporté	-	5 226 422,09	-

Les recettes réelles d'investissement (hors excédents de fonctionnement capitalisés) s'élèvent à 0,4 M€ et baissent nettement par rapport à 2023.

5. Les ratios financiers

	2023	2024
Epargne brute	2 406 044	2 205 881
Epargne nette	2 406 044	2 205 881
Taux d'épargne brute (%)	67%	67%

L'épargne brute représente 67% des recettes réelles de fonctionnement, soit 2,2 M€ en 2024. Aucun emprunt n'est mobilisé sur le budget annexe GeMAPI au 31/12/2024.

IV. BUDGET ANNEXE DE L'EAU POTABLE

LES RESULTATS DE L'EXERCICE 2024

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Recettes réelles (a)	4 772 973,72	Dépenses réelles (c)	2 061 100,71
Recettes d'ordre (b)	230 479,00	Dépenses d'ordre (d)	290 562,00
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (e) = (a) + (b) - (c) - (d)			2 651 790,01
Excédent reporté (f)	2 735 159,91		
RÉSULTAT CUMULE D'EXÉCUTION (g) = (e) + (f)			5 386 949,92
Restes à réaliser Recettes (g)	-	Restes à réaliser Dépenses (h)	31 673,49
RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT = (g) - (h)			5 355 276,43

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Recettes réelles (a)	12 211 948,61	Dépenses réelles (c)	5 033 478,83
Recettes d'ordre (b)	338 746,11	Dépenses d'ordre (d)	278 663,11
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (e) = (a) + (b) - (c) - (d)			7 238 552,78
		Déficit reporté (e)	1 459 927,80
SOLDE D'EXÉCUTION (f) = (a) + (b) - (c) - (d) - (e)			5 778 624,98
Restes à réaliser Recettes (g)	703 898,65	Restes à réaliser Dépenses (h)	433 746,10
BESOIN DE FINANCEMENT = (f) + (g) - (h)			6 048 777,53

RÉSULTAT DE CLOTURE	
RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT (a)	5 355 276,43
RESULTAT D'INVESTISSEMENT (b)	6 048 777,53
RESULTAT CUMULÉ (c) = (a) + (b)	11 404 053,96

Le résultat cumulé pour l'exercice 2024 est de **11.404.053,96 €**. Intégrant les ajustements liés au calendrier d'exécution du programme d'investissement cet excédent permettra d'ajuster les crédits prévus pour l'exercice 2025 dans le cadre du budget supplémentaire et seront pleinement mobilisé d'ici 2026.

1. Les dépenses de fonctionnement

Chapitre	Libellé	2 023	2 024	Variation
	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 290 550,12	2 351 662,71	82%
011	Charges à caractère général	6 557,49	33 703,36	414%
012	Charges de personnel et frais assimilés	668 335,95	886 349,08	33%
65	Autres charges de gestion	0,32	-	-
	TOTAL DES DÉPENSES DE GESTION COURANTE	674 893,76	920 052,44	36%
66	Charges financières	608 066,80	991 832,84	63%
67	Charges exceptionnelles	7 589,56	149 215,43	ns
68	Dotations aux provisions, dépréciations	-	-	-
	TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	1 290 550,12	2 061 100,71	60%
023	Virement à la section d'investissement	-	-	0%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	-	290 562,00	ns
	TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	-	290 562,00	ns

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 2,4 M€, soit une augmentation de 1,1 M€ par rapport à 2023. La hausse constatée sur les dépenses réelles de fonctionnement

(+60%) s'explique principalement par la progression des dépenses sur le chapitre 66 « charges financières », de l'ordre de 0,4 M€. Malgré un contexte favorable pour l'encours existant à taux variable (31% de l'encours de dette), ce poste est en augmentation au regard de l'emprunt nouvellement mobilisé en 2023.

Le chapitre 012, représentant les charges de personnel, s'élèvent à 0,9 M€. En intégrant les recettes de refacturation émises à l'encontre des autres budgets du territoire, soit 0,5 M€ en 2024 (chapitre 70), le coût net est de 0,4 M€.

Par ailleurs, des régularisations de surtaxes perçues sur les exercices antérieurs représentent 0,1 M€ sur 2024.

2. Les dépenses d'investissement

Chapitre	Libellé	2 023	2 024	Variation
	DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	14 706 742,65	6 772 069,74	-54%
20	Immobilisations incorporelles (hors subventions d'équip.)	8 809,91	175 721,82	1895%
21	Immobilisations corporelles	1 345 535,04	910 721,73	-32%
23	Immobilisations en cours	11 121 933,69	2 701 266,62	-76%
	Dépenses équipements	12 476 278,64	3 787 710,17	-70%
26	Participation	29 900,00	29 900,00	0%
16	Emprunts et dettes assimilées	998 222,58	1 215 868,66	22%
	TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	13 504 401,22	5 033 478,83	-63%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		230 479,00	ns
041	Opérations patrimoniales	445 687,91	48 184,11	-89%
	TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	445 687,91	278 663,11	-37%
D001	Solde d'investissement n-1 reporté	756 653,52	1 459 927,80	93%

Hors dette, les dépenses d'équipement s'élèvent à 3,8 M€ sur 2024. Le volume d'investissement sur l'année 2023 est marqué par la réalisation de l'usine de potabilisation de Maduran à hauteur de 8,8 M€. Les dépenses afférentes à cette opération sur 2024 représentent 2,7 M€. Par ailleurs, les travaux liés au développement et à l'exploitation des réseaux ont été menés pour 1 M€, ainsi que le lancement des études liées de réhabilitation de l'usine de Pichette pour 0,1 M€.

3. Les recettes de fonctionnement

Chapitre	Libellé	2 023	2 024	Variation
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		6 593 384,84	7 738 612,63	17%
70	Produits des services, domaines, ventes diverses	4 091 598,49	4 764 190,30	16%
75	Autres produits de gestion courante	-	8 702,90	ns
TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE		4 091 598,49	4 772 893,20	17%
76	Produits financiers	-	-	-
77	Produits exceptionnels	10 054,51	80,52	ns
TOTAL DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT		4 101 653,00	4 772 973,72	16%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	-	230 479,00	ns
043	Opérations d'ordre de transfert à l'intérieur de la section	-	-	-
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		-	230 479,00	ns
R002	Résultat de fonctionnement n-1 reporté	2 491 731,84	2 735 159,91	10%

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 4,8 M€ et augmentent ainsi de 16% par rapport à 2023. Principalement composées des recettes tarifaires, celles-ci représentent 4,3 M€ en 2024, en hausse de 13% par rapport à 2023.

4. Les recettes d'investissement

Chapitre	Libellé	2 023	2 024	Variation
RECETTES D'INVESTISSEMENT		13 246 814,85	12 550 694,72	-5%
13	Subventions d'investissement	1 327 581,63	5 844 273,80	340%
16	Emprunts et dettes assimilées	10 700 000,00	3 800 000,00	-64%
TOTAL DES RECETTES D'ÉQUIPEMENT		12 027 581,63	9 644 273,80	-20%
10	Dot et fonds divers (sauf 1068)	773 545,31	-	ns
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	-	2 567 674,81	ns
TOTAL DES RECETTES FINANCIÈRES		773 545,31	2 567 674,81	ns
45	Opérations pour compte de tiers	-	-	-
TOTAL DES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT		12 801 126,94	12 211 948,61	-5%
021	Virement de la section de fonct.	-	-	-
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	-	290 562,00	ns
041	Opérations patrimoniales	445 687,91	48 184,11	-89%
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		445 687,91	338 746,11	-24%
R001	Solde d'investissement n-1 reporté	-	-	-

Les recettes d'investissement (hors excédents de fonctionnement capitalisés) s'élèvent à 9,6 M€ et baissent de 20% par rapport à 2023.

Le besoin de financement nécessaire à la réalisation des investissements s'est traduit par une mobilisation de prêts bancaires à hauteur de 3,8 M€ en 2024, contre 10,7 M€ en 2023. Les subventions encaissées s'élèvent à 5,8 M€ (dont 5,1 M€ pour l'usine de potabilisation de Maduran).

5. Les ratios financiers

	2023	2024
Epargne brute	2 811 103	2 711 873
Epargne nette	1 812 880	1 496 004
Taux d'épargne brute (%)	69%	57%

Encours de dette	26 906 134	29 490 263
Ratio dynamique de désendettement (en nombre d'année)	10	11

Les ratios financiers du budget annexe de l'eau potable sont marqués par le recours à l'endettement bancaire pour le financement des investissements. Malgré une hausse significative du coût de la dette en 2024 (+0,4 M€), l'épargne brute baisse d'une moindre mesure et représente 2,7 M€. Après remboursement du capital de dette, le stock de dette représente 11 années d'épargne brute et l'épargne nette est positive à hauteur de 1,5 M€.

V. BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISEMENT DES EAUX USÉES

LES RESULTATS DE L'EXERCICE 2024

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Recettes réelles (a)	2 963 648,73	Dépenses réelles (c)	1 200 961,90
Recettes d'ordre (b)	64 962,00	Dépenses d'ordre (d)	48 558,00
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (e) = (a) + (b) - (c) - (d)			1 779 090,83
Excédent reporté (f)	1 323 259,10		
RÉSULTAT CUMULE D'EXÉCUTION (g) = (e) + (f)			3 102 349,93
Restes à réaliser Recettes (g)	-	Restes à réaliser Dépenses (h)	59 537,29
RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT = (g) - (h)			3 042 812,64

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Recettes réelles (a)	9 908 575,84	Dépenses réelles (c)	5 719 875,20
Recettes d'ordre (b)	48 558,00	Dépenses d'ordre (d)	64 962,00
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (e) = (a) + (b) - (c) - (d)			4 172 296,64
		Déficit reporté (e)	6 389 668,29
SOLDE D'EXÉCUTION (f) = (a) + (b) - (c) - (d) - (e)			- 2 217 371,65
Restes à réaliser Recettes (g)	535 187,35	Restes à réaliser Dépenses (h)	643 310,59
BESOIN DE FINANCEMENT = (f) + (g) - (h)			- 2 325 494,89

RÉSULTAT DE CLOTURE			
RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT (a)			3 042 812,64
RESULTAT D'INVESTISSEMENT (b)			- 2 325 494,89
RESULTAT CUMULÉ (c) = (a) + (b)			717 317,75

Le résultat cumulé pour l'exercice 2024 est de **717.317,75 €**, et permettra dans le cadre du budget supplémentaire d'ajuster les crédits prévus pour l'exercice 2025.

1. Les dépenses de fonctionnement

Chapitre	Libellé	2 023	2 024	Variation
	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	828 597,96	1 249 519,90	51%
011	Charges à caractère général	28 079,55	24 211,98	-14%
012	Charges de personnel et frais assimilés	368 877,45	374 347,75	1%
65	Autres charges de gestion	-	-	0%
	TOTAL DES DÉPENSES DE GESTION COURANTE	396 957,00	398 559,73	0%
66	Charges financières	430 094,85	594 443,65	38%
67	Charges exceptionnelles	1 546,11	207 958,52	ns
	TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	828 597,96	1 200 961,90	45%
023	Virement à la section d'investissement	-	-	-
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	-	48 558,00	ns
	TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	-	48 558,00	ns

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 1,2 M€ et augmentent de 45% par rapport à 2023. La hausse constatée sur les dépenses réelles de fonctionnement (+51%) s'explique

principalement par la progression des dépenses sur le chapitre 66 « charges financières », de l'ordre de 0,2 M€. Malgré un contexte favorable pour l'encours existant à taux variable (24% de l'encours de dette), ce poste est en augmentation au regard de l'emprunt nouvellement mobilisé en 2023 et les frais de gestion de la ligne de trésorerie.

Le chapitre 012, représentant les charges de personnel, s'élèvent à 0,4 M€.

Par ailleurs, des régularisations de surtaxes perçues sur les exercices antérieurs représentent 0,2 M€ sur 2024.

2. Les dépenses d'investissement

Chapitre	Libellé	2 023	2 024	Variation
	DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	12 659 192,61	12 174 505,49	-4%
20	Immobilisations incorporelles (hors subventions d'équip.)	22 715,75	17 952,00	-21%
21	Immobilisations corporelles	113 129,21	157 337,56	39%
23	Immobilisations en cours	10 045 442,28	4 636 973,90	-54%
	Dépenses équipements	10 181 287,24	4 812 263,46	-53%
26	Participation	13 800,00	13 700,00	-1%
16	Emprunts et dettes assimilées	808 758,52	893 911,74	11%
	TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	11 003 845,76	5 719 875,20	-48%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	-	64 962,00	ns
041	Opérations patrimoniales	93 618,19	-	ns
	TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	93 618,19	64 962,00	-31%
D001	Solde d'investissement n-1 reporté	1 561 728,66	6 389 668,29	309%

Hors dette, les dépenses d'équipement s'élèvent à 4,8 M€ et baissent de 53% par rapport à 2023. Elles concernent principalement la poursuite des travaux de modernisation des réseaux RN1A de Saint Leu, soit un volume de 4,6 M€ réalisé sur 2024.

3. Les recettes de fonctionnement

Chapitre	Libellé	2 023	2 024	Variation
	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	7 294 517,52	4 351 869,83	-40%
70	Produits des services, domaines, ventes diverses	1 849 450,45	2 134 178,57	15%
75	Autres produits de gestion courante	-	6 470,16	ns
	TOTAL DES RECETTES DE GESTION DE GESTION COURANTE	1 849 450,45	2 140 648,73	16%
77	Produits exceptionnels	-	823 000,00	-
	TOTAL DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	1 849 450,45	2 963 648,73	60%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	-	64 962,00	ns
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	-	64 962,00	ns
R002	Résultat de fonctionnement n-1 reporté	5 445 067,07	1 323 259,10	-76%

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 2,9 M€ et augmentent de 60%. Principalement composées des recettes tarifaires, celles-ci représentent 2,1M€ en 2024, en hausse de 20% par rapport à 2023.

Par ailleurs, les pénalités appliquées sur les marchés s'élèvent pour 2024 à 0,8 M€.

4. Les recettes d'investissement

Chapitre	Libellé	2023	2024	Variation
	RECETTES D'INVESTISSEMENT	6 269 524,32	9 957 133,84	59%
13	Subventions d'investissement	1 164 177,47	1 715 915,38	47%
16	Emprunts et dettes assimilées	3 450 000,00	3 050 000,00	-12%
23	Immobilisations en cours	-	-	-
	TOTAL DES RECETTES D'ÉQUIPEMENT	4 614 177,47	4 765 915,38	3%
10	Dot et fonds divers (sauf 1068)	-	-	-
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 561 728,66	5 142 660,46	229%
	TOTAL DES RECETTES FINANCIÈRES	1 561 728,66	5 142 660,46	229%
	TOTAL DES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	6 175 906,13	9 908 575,84	60%
021	Virement de la section de fonct.	-	-	-
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	-	48 558,00	ns
041	Opérations patrimoniales	93 618,19	-	ns
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	93 618,19	48 558,00	-48%

Les recettes d'investissement (hors excédents de fonctionnement capitalisés) s'élèvent à 4,8 M€ et reste stables par rapport à 2023. Le volume d'emprunt bancaire mobilisé est de 3 M€. Les subventions encaissées concernent principalement les travaux de modernisation des réseaux RN1A de Saint-Leu pour 1,4 M€.

5. Les ratios financiers

	2023	2024
Epargne brute	1 020 853	939 687
Epargne nette	212 094	45 775
Taux d'épargne brute (%)	55%	44%

Encours de dette	15 625 326	17 781 414
Ratio dynamique de désendettement (en nombre d'année)	15	19

Les ratios financiers du budget annexe de l'assainissement indiquent un niveau d'endettement significatif. L'épargne brute baisse légèrement en 2024 et représente 0,9 M€. Après remboursement du capital de dette, l'épargne nette est positive à hauteur de 46 K€. Le stock de dette représente 17,8 M€, soit 19 années d'épargne brute.

SYNTHÈSE DE L'ENCOURS DE DETTE (ANALYSE CONSOLIDÉE)

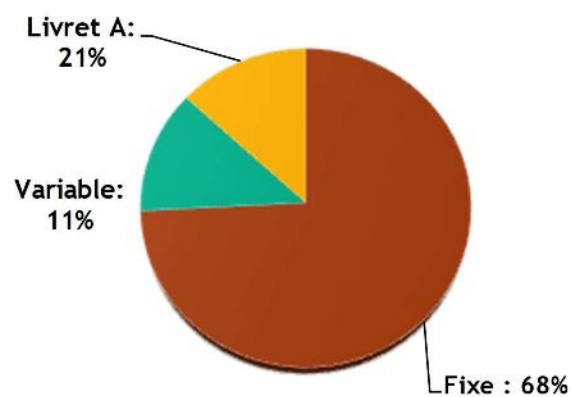
1. LA DETTE PROPRE

- UN ENCOURS DE DETTE EN PROGRESSION ENTRE 2023 ET 2024

Éléments de synthèse	Au 31/12/2023	Au 31/12/2024	Variation
Votre dette globale est de :	95 160 250	97 302 191	↗
Son taux moyen s'élève à :	2.97%	3,03%	↗
Sa durée résiduelle moyenne est de :	14.20 ans	13 ans	↘
Sa durée de vie moyenne est de :	7.61 ans	6 ans	↘

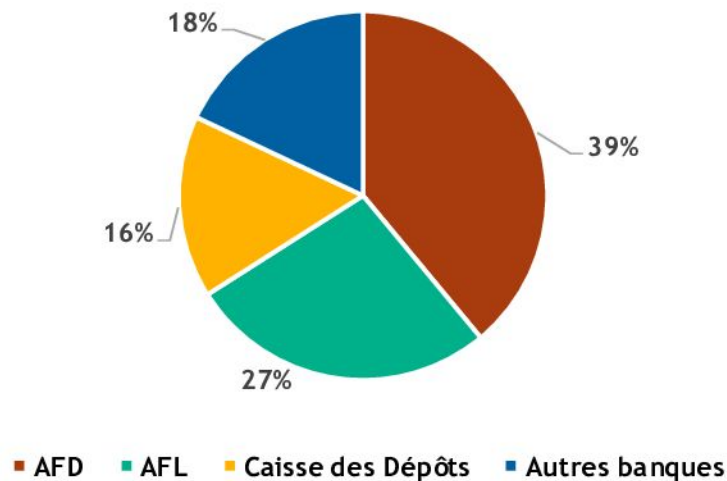
Budget	Au 31/12/2024	% de l'encours total	Taux moyen
Budget Principal	50 030 512	51,42%	2,61%
Budget Eau	29 490 263	30,31%	3,55%
Budget Assainissement	17 781 414	18,27%	3,36%
TOTAL	97 302 188	100,00%	

- RÉPARTITION PAR TYPE DE RISQUE : 68% DE L'ENCOURS DE DETTE À TAUX FIXE



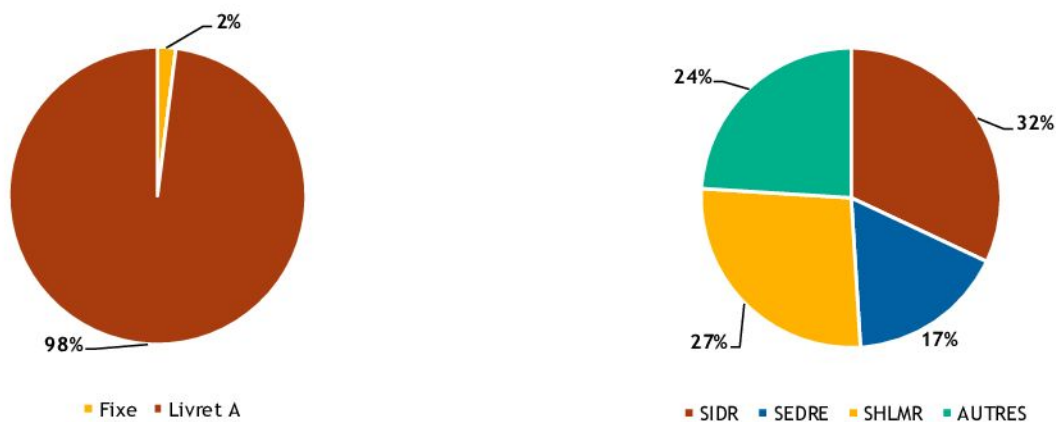
- RÉPARTITION PAR PRÊTEUR : UNE PART PREPONDERANTE DE L'AFD DANS L'ENCOURS DE DETTE

Cosignataire du Contrat de progrès pour la compétence Eau Potable et Assainissement des Eaux Usées, l'Agence Française de Développement (AFD) est le partenaire privilégié du Territoire de l'Ouest.



2. LA DETTE GARANTIE

Au 31 décembre 2024, l'encours garanti s'élève à 315 M€, avec un taux moyen de 2,85%. La durée de vie résiduelle est de 35 ans et 11 mois. La Caisse des Dépôts représente 98% de cet encours, sur la base du livret A.



SYNTHÈSE DES DÉPENSES 2024 PAR AXE STRATÉGIQUE

	CFU 2024
Réaliser une politique d'aménagement et développement économique ambitieuse	12 122 876
Refonder le projet d'aménagement stratégique du TCO et passer à l'opérationnalité	143 074
Réaliser les projets structurants du territoire	3 443 071
Mettre en œuvre l'ambition économique de l'Ouest	1 378 771
Développer une stratégie touristique durable et résiliente	7 041 584
Structurer une politique de coopération décentralisée au service du rapprochement des populations et du co-développement	116 377
Offrir des services publics de qualité	108 924 445
Développer une gestion de proximité durable et responsable des déchets et lutter contre l'errance animale	51 952 212
Renforcer l'attractivité et la performance des transports publics et scolaires	45 698 305
Offrir à la population une eau de qualité	3 787 710
Limiter les impacts des eaux usées sur les milieux	7 486 218
Renforcer nos politiques de cohésion sociale et territoriale	5 053 662
Concevoir et mettre en œuvre les outils et actions pour assurer une politique citoyenne de proximité	21 785
Piloter la transformation numérique du territoire au service des citoyens	62 468
Mettre en œuvre les actions et les outils pour la réalisation du Programme Local pour l'Habitat	621 324
Apporter le rééquilibrage du territoire par le développement des Hauts et par les projets structurants du reste du territoire	145 589
Faire de l'insertion et de l'économie sociale et solidaire de véritables leviers pour la création d'emplois solidaires	1 015 572
Faire du territoire Ouest un foyer culturel de référence	3 186 924
Préparer notre territoire aux défis du changement climatique	2 523 399
Protéger les populations exposées aux risques naturels	1 594 966
Valoriser la richesse de la biodiversité du territoire	156 051
Faire de la transition écologique et énergétique un axe essentiel de développement du territoire	299 619
Développer la pratique des mobilités durables	472 764
Des moyens mobilisés pour la réalisation des projets	96 605 022
Définir le projet de la collectivité et la stratégie de mise en œuvre	96 605 022
	0

L'ÉVOLUTION DES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT 2022/2024

	CFU 2022	CFU 2023	CFU 2024
Budget principal	29 843 153	24 375 477	40 157 720
Eau Potable	7 429 595	12 506 179	3 817 610
Assainissement des Eaux Usées	2 292 422	10 195 087	4 825 963
GeMAPI	9 832 022	2 840 877	3 351 016
Ports de plaisance Ouest	254 964	220 156	308 185
TOTAL	49 652 156	50 137 776	52 460 495

	Budget 2024	CFU 2024	Restes à réaliser 2024	Taux de réalisation
Budget principal	78 692 716	40 157 720	14 380 883	69%
Eau Potable	17 781 026	3 817 610	433 746	24%
Assainissement des Eaux Usées	8 294 257	4 825 963	643 310	66%
GeMAPI	12 057 095	3 351 016	611 055	33%
Ports de plaisance Ouest	1 375 083	308 185	352 923	48%
TOTAL	118 200 177	52 460 495	16 421 917	58%

Le volume consacré à l'investissement est en hausse de 5% sur 2024 et s'élève à 52,4 M€ sur l'ensemble des budgets. En incluant les restes à réaliser, le volume consacré à l'investissement s'élève à 69 M€, soit un taux de réalisation de 58%.

L'ANALYSE RETROSPECTIVE DU BUDGET PRINCIPAL

En M€

Section de fonctionnement	2022	2023	2024
Recettes réelles de fonctionnement	167,5	180,5	186,5
Atténuations de charges	-	-	-
Produits des services	1,6	1,3	4,7
Impôts et taxes	127,1	139,7	141,3
Dotations et participations	33,5	31,6	32,3
Autres produits de gestion courante	5,3	7,9	7,0
Produits exceptionnels	-	-	0,3
Reprise sur amortissements et provisions	-	-	0,9
Section de fonctionnement	2 020	2 020	2 020
Dépenses réelles de fonctionnement	133,5	143,3	156,2
Charges à caractère général	72,9	81,2	87,1
Charges de personnel	19,3	20,6	21,4
Atténuations de produits	20,6	20,9	22,7
Autres charges de gestion courante	19,4	19,2	23,4
Frais de fonctionnement des groupes d'élus	0,1	0,1	0,1
Charges financières	1,2	1,3	1,3
Charges exceptionnelles	-	-	-
Dotations aux provisions	-	-	0,2
ÉPARGNE BRUTE (hors cession)	34,0	37,2	30,3
ÉPARGNE NETTE (hors cession)	27,5	30,8	23,8

Section d'investissement (hors 16449 et 1068)	2 022	2 023	2 024
Recettes réelles d'investissement	3,9	5,6	11,0
Subventions d'investissement	2,3	3,5	3,9
FCTVA	1,6	2,1	1,5
Emprunts	-	-	4,0
Autres	0,0	0,0	1,6
Section d'investissement (hors 16449 et 1068)	2 022	2 022	2 022
Dépenses réelles d'investissement (avec dette)	36,3	30,8	46,7
Dépenses réelles d'investissement hors dette et hors Cambaie EPFR	28,7	20,1	33,6
Dépenses d'équipement	19,5	19,7	26,0
Subventions d'équipement	9,2	0,4	7,6
Autres	1,1	4,3	6,6
Remboursement du capital	6,5	6,4	6,5

Résultat global cumulé avec 001,002 et 1068	21,40	33,30	28,10
Restes à réaliser en dépenses	1,80	8,10	17,30
Restes à réaliser en recettes	-	2,40	-



1, rue Eliard Laude BP 50049 • 97822 Le Port cedex

Tél : 02 62 32 12 12

courrier@tco.re



LA POSSESSION | LE PORT | SAINT-PAUL | TROIS-BASSINS | SAINT-LEU

RAPPORT FINANCIER 2024